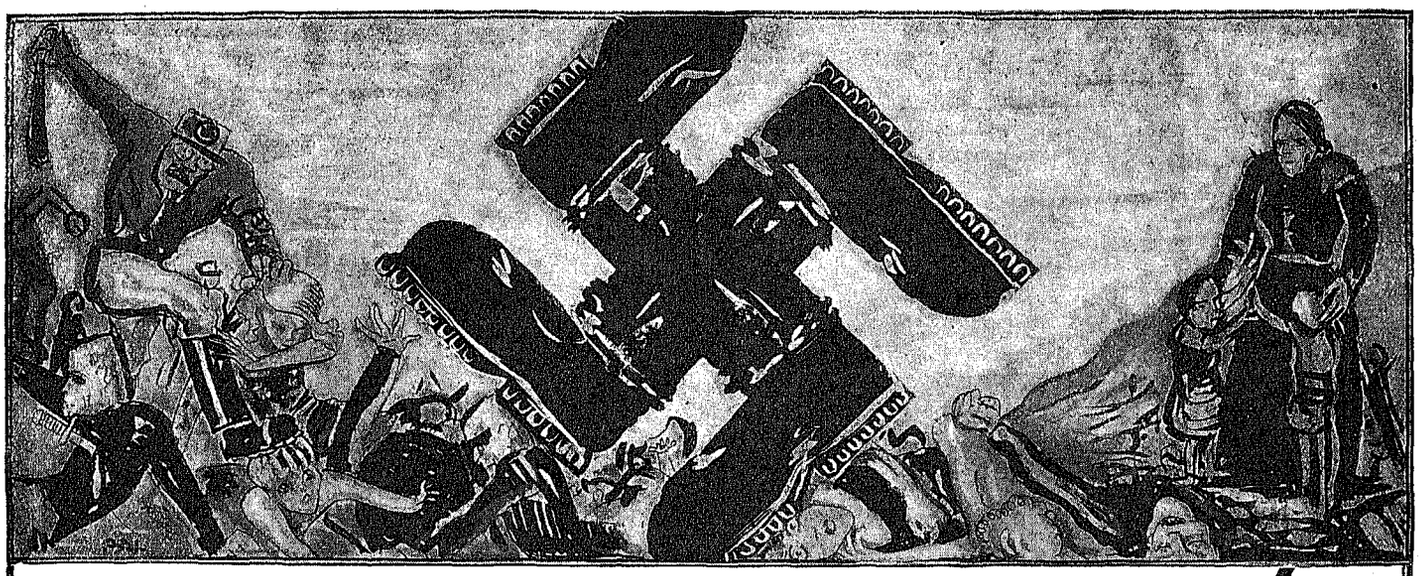

SOUS LA CROIX GAMMÉE

N° 12/13 Amsterdam.

20 millions d'esclaves.

(I.T.F.) La dictature nationale-socialiste a décrété une loi qui a été publiée d'une manière curieuse. Le cabinet annonça la promulgation d'une"loi pour l'ordonnance du travail national". Les membres du Front allemand du Travail devaient, sans connaître le contenu de la loi, participer à des démonstrations et envoyer à Hitler des télégrammes de remerciement. Le jour après ces démonstrations, le ministère de la Propagande publia un extrait soigneusement fait du contenu de la loi. La teneur même du texte fut gardée secrète pour de bonnes raisons, car cette loi signifie que 20 millions d'ouvriers et d'employés allemands sont livrés à l'arbitraire du patronat.

Après une année de terreur nationale-socialiste, la dictature se croit assez forte pour incorporer dans une loi l'oppression des travailleurs depuis longtemps coutumière. Les dispositions de protection ouvrière arrachées aux employeurs après 1918 ont à présent aussi été abrogées officiellement. C'est le 1er mai 1934 --insulte spéciale aux ouvriers-- que la nouvelle loi qui sanctionne la défaite ouvrière, entrera en vigueur.

A présent les patrons sont entièrement maîtres chez eux. Il n'existe plus de conseils d'entreprise. L'unique chose qui existe c'est un "Conseil de confiance" siégeant sous la présidence de l'employeur, lorsque celui-ci daigne le convoquer ou que plus de la moitié des hommes de confiance le demandent. Cela ne se produira cependant que rarement, car le conseil de confiance n'est pas élu; l'employeur rédige, de concert avec le président de l'organisation des cellules d'entreprise, une liste d'hommes de confiance et de leurs suppléants, liste que le personnel peut accepter ou repousser. Lorsque le personnel refuse son approbation aux hommes de confiance du patron, c'est le Commissaire du Travail qui nomme le conseil de confiance. Peuvent seulement devenir membres du conseil ceux qui se déclarent"à tous moments et sans aucune réserve" en faveur de la dictature.

Le Conseil de confiance n'a que voix consultative. S'il ose se mêler de la gestion de l'entreprise, il est traduit devant le Tribunal d'honneur. S'il venait à l'esprit d'un de ces hommes de confiance, soigneusement triés par le patron, de vouloir défendre malgré tout les intérêts des travailleurs, le Commissaire du Travail a le droit de le démettre de ses fonctions pour incapacité ou inaptitude.

L'employeur établit suivant son bon gré un "contrat d'entreprise" valable en droit pour tous ses salariés. Il est vrai qu'une majorité des hommes de confiance peut protester contre les dispositions du contrat auprès du Commissaire. Toutefois, des punitions rigoureuses ont été prévues contre tous ceux qui saisissent le Commissaire du Travail " à plusieurs reprises et à la légère de plaintes ou de suggestions injustifiées". ce qui fait que, dans la pratique, ce droit d'appel n'a aucune valeur. Avec cela, le Commissaire peut différer sa décision jusqu'aux calendes grecques et, dans l'intervalle, la décision de l'employeur est valable. On veut à présent diviser les travailleurs, après les avoir privés du droit de coalition, suivant les entreprises et les opposer les uns aux autres afin de déprimer le niveau des salaires. Le Commissaire peut, au moyen d'une ordonnance sur les contrats, assimiler les uns aux autres les contrats existant dans un groupe d'entreprises , décider même que les ouvriers n'auront plus la possibilité de faire appel au Conseil des prud'hommes.

Dans les petites entreprises, la puissance de l'employeur est encore plus grande. Là, les ouvriers n'ont plus de président des cellules d'entreprise; on y renonce à la comédie du conseil des hommes de confiance et même à l'existence d'un contrat de travail écrit. Hitler peut alléguer avec orgueil qu'il a procuré aux employeurs qui lui ont rendu possible la dictature politique, en reconnaissance une domination pour ainsi dire absolue dans leurs entreprises. De la sorte, il a rempli la promesse faite, le 27 janvier 1932, dans une conférence pour les industriels d'Allemagne occidentale: il en a fait les maîtres sur 20 millions d'esclaves.

Sous la loi d'exception.(I.T.F.) Après que l'on eut déjà établi une législation spéciale pour les travailleurs employés dans les industries agricole et forestière de même que dans la pêche, la "loi sur la réglementation du travail national" établit à présent une exception pour les ouvriers et employés occupés aux services publics, à la Reichsbahn, dans la navigation et dans l'aéronautique. Ils seront soumis à une législation plus sévère qui est déjà en préparation.

Une nouvelle conception de l'honneur. (I.T.F.) Chaque mouvement fasciste cherche à protéger par la terreur, l'hégémonie du grand capital et en même temps à faire croire aux masses que le système capitaliste sera remplacé par un nouvel ordre social. La "loi sur la réglementation du travail national" fait clairement ressortir le caractère fasciste du national-socialisme :les lois de protection ouvrière ont été abrogées, une domination quasi-absolue de l'employeur sur des salariés privés de leurs droits est constituée, mais afin de leurrer ceux qu'on a privés de leurs droits, la même loi proclame une "nouvelle conception de l'honneur" qui déclare aux serfs du travail qu'ils sont "les égaux" de ce même employeur qui, comme bon lui semble, tranche toutes les questions intéressant l'entreprise.

Afin de compléter ce leurre on a crée des tribunaux d'honneur. Qu'on s'imagine: les employeurs ou "d'autres personnes chargées de surveillance" qui "en abusant de leur autorité exploitent avec malveillance la force-travail ou l'offensent dans son honneur "peuvent être traduits devant le tribunal d'honneur! Les griefs sont soumis au Commissaire du Travail et il en saisit le tribunal d'honneur. Le président de ce tribunal, un juge national-socialiste en fonctions, a qualité pour prononcer de sa propre initiative un blâme ou un avertissement ou pour infliger une amende jusqu'à 100 marks. Il peut cependant aussi faire appel à un jugement du tribunal d'honneur, composé outre de lui-même, d'un homme de confiance des travailleurs et d'un employeur. Le tribunal peut prononcer un blâme ou un avertissement, infliger une amende jusqu'à 10.000 marks et même aller jusqu'à "dénier à quelqu'un la capacité "d'être employeur. Toutefois, ce n'est là qu'un geste sans portée réelle. S'il arrivait jamais à un employeur d'être condamné, il peut en toute sérénité vivre de sa fortune ou travailler comme son propre "employé". De sincères ouvriers par contre, suspectés d'"excitation malveillante" des travailleurs, ou qui par des "interventions illicites" dans la gestion de l'entreprise portent atteinte à la souveraineté des employeurs, et même des

nationaux-socialistes de bonne foi qui portent plainte "sans motif" auprès du Commissaire contre le patron, peuvent être condamnés à mourir de faim par une révocation sans délai. "Les tribunaux d'honneur" ainsi le Dr. Ley, "ne jugent pas selon les actes mais uniquement d'après les opinions et dispositions d'esprit". Les travailleurs sont livrés aux investigations concernant leurs convictions et à l'arbitraire du tribunal dont tout au plus les employeurs non nazis ont quelque chose à craindre.

L'année de rupture de parole. (I.T.F.) Le programme du parti national-socialiste, les 25 points pour l'application desquels les dirigeants du parti promettent "d'oeuvrer sans réserves, s'il le faut au risque de leur vie" n'ont toujours pas été appliqués après une année de dictature, et la santé des "Fuhrer" ne laisse rien à désirer. On ne saurait cependant en faire trop de reproches aux Nazis, car après leur avènement au pouvoir, ils ont soudainement déclaré qu'il leur fallait au moins quatre ans pour remplir les promesses contenues dans leur programme. Toutefois, il existe un deuxième programme, un "programme économique d'urgence" qui devait être mis en pratique après l'arrivée des Nazis au pouvoir, qui a été distribué en juillet 1932 en un tirage de 600.000 exemplaires. Or, après une année de régime hitlérien on peut constater non seulement que les principales revendications de ce programme d'urgence n'ont pas abouti, mais aussi que la pratique du Troisième Reich a, dans une vaste mesure, apporté aux masses précisément le contraire de ce qu'on leur a promis.

Le 1er décembre, le parti national-socialiste a été déclaré organisme de droit public, cela en partie pour faciliter le reniement du programme. Des chefs de premier plan déclarèrent que de la sorte la N.S.D.A.P. avait cessé d'exister comme parti politique proprement dit et que par conséquent son programme tombait également. Ce prétexte dissimule toutefois assez mal le nombre des promesses rompues:

Le programme demandait (point 13) l'étatisation de tous les trusts". A la place de cela les Nazis ont livré au grand industriel Thyssen, l'industrie de la Ruhr, placée sous l'autorité de l'Etat, et ils sont en train d'aliéner les entreprises exploitées en régie municipale. "L'étatisatisation des banques" réclamée dans le programme d'urgence (page 22) a été reniée avec impertinence par le sous-secrétaire d'Etat, rédacteur du programme national-socialiste, Gottfried Feder, qui déclara sans sourciller dans la Commission d'enquête pour l'industrie bancaire, que jamais un national-socialiste n'avait réclamé l'étatisation des banques! Les grands magasins qui devaient être municipalisés (point 16) non seulement ne le furent pas, mais on leur versa encore des subventions de l'Etat, cela surtout afin de garantir le milliard investi en eux par les banques. On ne parle plus de briser "l'esclavage du cens" (point 11) et les fraudeurs du fisc que le programme d'urgence menaçait de la peine de mort bénéficièrent de pas moins de trois amnisties successives. Le programme d'urgence promettait (page 25) qu'on ne paierait plus de tantièmes aux membres de Conseils d'administration. En réalité on continue à en payer comme au temps de la république capitaliste; mais afin d'entraver le contrôle de leurs montants, on a par une loi nationale exclu les représentants ouvriers de ces Conseils ! Au lieu de supprimer "le revenu gagné sans travail et sans peine" (point 11) on l'a protégé. Une armée de fonctionnaires nommés uniquement en vertu de leur carnet du parti, se moque de la "lutte contre l'occupation de fonctions dictée par des considérations de parti", annoncée au point 6 du programme. Le programme d'urgence prévoyait un traitement maximum de 12.000 marks par an, c'est-à-dire environ 230 marks par semaine. Les Statthalters dans les différentes provinces touchent jusqu'à 850 marks par semaine, Göring 1.800 marks. Le programme d'urgence promettait aux masses affamées (page 25): "Aussi longtemps que les villes n'ont pas de quoi subvenir convenablement aux besoins des chômeurs inscrits aux bureaux de bienfaisance, elles ne dépenseront pas un centime pour des festivités." Mais les municipalités nationales-socialistes ont pillé les caisses pour organiser des feux d'artifice et des retraites aux flambeaux et ont rogné les maigres se-

cours aux chômeurs.

Le 8 décembre 1932, le "Angriff", du Dr. Göbbels promettait qu'il serait mis fin au chômage jusqu'au dernier homme en améliorant le niveau de vie du peuple entier." Après plus d'un an de gouvernement du cabinet hitlérien, dans lequel le directeur du "Angriff" touche d'énormes appointements comme ministre de la propagande, voici où nous en sommes : il y a 7 millions de chômeurs dont 4 millions ne touchent pas un centime de secours, les salaires ont été réduits, de nouveaux impôts ont été introduits, camouflés sous le nom de "contributions volontaires", le niveau de vie du peuple entier a été avili davantage. Le même Dr. Ley qui avait juré dans "Arbeitertum" du 15 mai 1933:" Ouvrier, je te jure que non seulement nous maintiendrons ce qui existe mais que nous étendrons encore la protection ouvrière et les droits des travailleurs", a préparé la dissolution des organisations ouvrières et a accueilli avec enthousiasme la loi pour l'asservissement des ouvriers allemands.

La première année de domination nationale-socialiste au coeur de l'Europe a été une année de manque de parole continu.

Dans la marine marchande d'Allemagne. Des quêtes pour les bonzes nazis.(I.T.F.) Les travailleurs allemands doivent dans le Troisième Reich payer un nombre inoui de nouveaux impôts. Pour des motifs de propagande cependant, on ne les appelle pas des impôts mais les employeurs les retiennent sur les salaires en les qualifiant de "contributions volontaires". On déduit, à côté de l'impôt/sur le revenu aggravé et du nouveau "secours aux mariés", l'Obole pour le Travail national", l'"Obole pour les victimes du travail", pour le secours d'hiver, pour l'institution nationale-socialiste de secours au peuple etc. À cela s'ajoutent encore, selon le bon vouloir des chefs nazis locaux, des retenues pour la défense anti aérienne, pour les "Frères affamés en Russie" (la République de la Volga), pour la "Jeunesse hitlérienne", la S.A., le groupement des femmes nationales-socialistes et, dernière nouveauté pour les mensualités pour l'uniforme du Front allemand du Travail. Les membres des cellules d'entreprise doivent aussi payer la cotisation au parti nazi, car seuls les membres du parti peuvent désormais faire partie des cellules d'entreprise. Aussi "Arbeit und Staat", l'organe de la Fédération allemande ouvrière des services publics , constate-t-il qu'il est excessivement difficile aux "membres les moins payés des équipages du Norddeutscher Lloyd" tels que les chauffeurs et les plongeurs, de payer les cotisations à l'organisation. Afin de faciliter à ces citoyens l'adhésion, on a constitué partout des caisses de bord....A l'étranger on organise des fêtes de bord dont le produit net est versé à la caisse de bord. Les sommes ainsi recueillies sont utilisées alors pour le paiement des cotisations des camarades les moins rétribués. Les bonzes bruns du Front du Travail qui annoncent cette nouvelle avec enthousiasme, admettent tranquillement que les équipages soient si mal payés Ils ne songent pas un instant à diminuer la cotisation qui n'est plus contrebalancée par aucun avantage pratique pour ceux de leurs adhérents qui touchent ces salaires de famine. On organise lors de fêtes de bord des quêtes pour les marins misérablement payés, afin que les bonzes puissent continuer à toucher leur argent.

La dernière chance du régime.(I.T.F.) L'art de la propagande est un art difficile. La dictature hitlérienne parle aux sans-travail des milliards qui seront dépensés pour combattre le chômage mais aux banquiers, qui craignent une inflation, elle doit raconter que les sommes consacrées aux travaux pour combattre le chômage sont relativement minimes. Une de ces tentatives conjuratoires, publiée dans le périodique "Bankarchiv" nous apprend que pas un pfennig n'a été payé jusqu'à présent pour les fameuses auto-routes pour lesquelles Hitler annonça, dans un discours enflammé un crédit de 2 milliards, mais qu'on"envisage" une dépense de 1.400 millions. Si la Reichsbahn n'avait pas donné une somme de 80 millions on n'aurait pas encore pu commencer les travaux.

L'année passée environ 500.000 hommes ont pu être occupés au total,aux travaux d'assistance aux chômeurs et cela surtout grâce

aux mesures du programme de travaux élaboré par ce même Dr. Gereke qui a été incarcéré par les nationaux-socialistes qui voyaient en lui un concurrent désagréable. Les perspectives pour l'année qui vient de commencer sont sombres. Le sous-secrétaire d'Etat pour les travaux d'assistance aux chômeurs Reinhardt a déclaré qu'en 1934 "il ne sera plus possible de poursuivre les travaux dans une même mesure que jusqu'à présent " et le ministre des Finances, le comte Schwerin-Krosigh a dû ajouter que devant la banqueroute générale des caisses publiques " une répétition de ce genre de travaux supplémentaires était impossible". Il affirma que " dans l'année nouvelle les travaux supplémentaires pour combattre le chômage se limiteraient avant tout à la continuation des grands travaux pour la construction d'auto-routes" qui, il est vrai, ont jusqu'à présent à peine pu être commencés faute de ressources. Les perspectives pour un redressement économique à l'aide de travaux pour occuper les chômeurs ne sont par conséquent pas très favorables et l'Office officiel pour l'étude de la conjoncture se rend compte que " pour 1934 la question décisive est celle de savoir si l'initiative patronale se développera d'une manière assez rapide pour que les travaux officiels d'assistance aux chômeurs puissent graduellement diminuer en importance".

Krupp et Thyssen "chefs syndicaux". (I.T.F.) Ce n'est pas là une méchante blague, mais la vérité vraie du Troisième Reich: le Dr.Ley a nommé les employeurs "chefs syndicaux". Le 20 janvier 1934 la loi pour l'asservissement des travailleurs allemands a été rendue publique, cinq jours plus tard le Dr. Ley a émis l'ordonnance grotesque qui littéralement livre les organisations ouvrières au patronat. Les espoirs les plus hardis des employeurs ont encore été dépassés: toutes les organisations ouvrières ont été dissoutes; le Front allemand du Travail ne consiste plus dorénavant que de 20 Fédérations nationales de syndicats jaunes. Dans chaque entreprise le personnel est obligatoirement organisé, sans aucune distinction de profession, en un syndicat d'entreprise qui se trouve généralement sous la direction de l'employeur. Ces syndicats jaunes sont groupés suivant les industries et constituent ensemble le Front allemand du Travail. Pour commencer, le Dr. Ley avait aussi dissous les organisations d'employés mais la résistance contre cette mesure fut si vive qu'après-coup il dut revenir sur sa décision. Les premiers temps les employés seront organisés en même temps dans les syndicats d'entreprise et dans leur "syndicat professionnel". Les groupements de la classe moyenne se sont élevés également avec succès contre une modification de leur structure organique; les "sections professionnelles nationales"du commerce , de l'artisanat et de la petite industrie ne sont pas autre chose que les anciennes organisations de la classe moyenne dans lesquels on a incorporé aussi les ouvriers et employés. La grande masse des ouvriers et employés est toutefois groupée dans les "sections nationales professionnelles": Communications et services publics, alimentation, textile, vêtement, bâtiment bois, métaux, chimie, imprimerie, papier, mines, banques et assurance, agriculture, cuir, pierre et terre qui remplacent les anciennes 14 Fédérations ouvrières. Pour les arts appliqués et les professions libérales, on a prévu des sections spéciales. Les ouvrières, employées et femmes employeurs sont groupées dans une organisation à part. La transformation aura lieu avec prudence de telle manière que pour commencer les nouveaux adhérents individuels au Front allemand du Travail seront organisés dans des syndicats d'entreprise dans lesquels on fera ensuite passer les adhérents des organisations dissoutes.

La loi pour l'asservissement des travailleurs allemands, a donné aux employeurs une liberté presqu'illimitée dans la fixation des conditions de travail et de rétribution dans leur entreprise; l'anéantissement des organisations ouvrières, l'adhésion obligatoire aux syndicats d'entreprise doit, une fois pour toutes, rendre impossible aux ouvriers nationaux-socialistes toute résistance future. Krupp et Thyssen dictent leur volonté au sein des entreprises et dans le Front allemand du Travail!

Un contrôle plus rigoureux .(I.T.F.) Jusqu'à l'avènement de Hitler au gouvernement, le 30 janvier 1933, le mouvement national-socialiste se composait uniquement du parti nazi et des troupes d'assaut (S.A.) qu'un lien organique unissait seulement au sommet et qui avait en partie seulement les mêmes adhérents. Après la "Gleichschaltung" des grandes organisations, le parti chercha à se subordonner par ses mandataires les organisations mises au pas. La plus grande organisation, le Front allemand du Travail, fut placée sous l'autorité du Dr. Ley qui dirige en même temps, en sa qualité de "chef d'état-major" l'organisation du parti. Seulement, les organisations mises au pas avaient leur vie indépendante et assimilaient rapidement les nationaux-socialistes qu'on leur imposait. C'est ainsi que l'Office social du Front allemand du Travail a dû constater : "Le danger était grand que recommence à nouveau une course entre les organisations quant à qui aurait fait le plus et le mieux pour ses adhérents et déjà on recommence à se référer à un passé liquidé une fois pour toutes." C'est pourquoi les Nazis ont fait rentrer toutes les organisations touchées par la "Gleichschaltung" dans l'appareil même du parti: les groupements d'anciens combattants dans la S.A., le Front allemand du Travail dans le parti même en transférant toutes les fonctions au sein du Front allemand à l'organisation des cellules d'entreprise nationales-socialistes (N.S.B.O.).Le Front du Travail a été réorganisé; sa structure correspond actuellement exactement à celle du parti nazi; ses syndicats d'entreprise et sa Société récréative "Kraft durch Freude" ont été placés "au point de vue politique et personnel" sous la direction des chefs de district du parti.

Au sein de chaque organisation d'entreprise, la cellule nationale-socialiste groupe encore séparément tous les membres du parti travaillant dans l'entreprise (employeur, employés, ouvriers). Toutes les fonctions dans ces organisations sont occupées par des nationaux-socialistes, attrait spécial pour les employeurs d'adhérer encore au parti avant la réorganisation définitive du Front du Travail. Le but de cette procédure est d'empêcher, par un contrôle de la part du parti, la naissance de toute opposition ouvrière.

Les principes jaunes du Dr.Ley.(I.T.F.) "Le nationalsocialisme est opposé en principe à tout syndicat d'entreprise et à tout contrat de travail d'entreprise. Les nationaux-socialistes n'ont aucune sympathie pour les procédés jaunes."

"Il faut tenir éloignée des entreprises la politique des contrats;nous ne voulons pas, en effet, livrer les employés et ouvriers à l'arbitraire du patronat."

C'est ainsi que parla le Dr. Ley au congrès des employés nationaux-socialistes et à la première session de la Conférence du Front allemand du Travail les 18 et 23 mai 1933. Pas un an plus tard cependant, ce même "homme de principes" décrète la dissolution de toutes les organisations ouvrières et force les ouvriers et employés à se grouper en des syndicats d'entreprise sous la direction des employeurs. Il accueille avec joie la loi sur l'asservissement des travailleurs allemands qui "donne à l'employeur le droit de fixer les contrats comme bon lui semble et livre de la sorte les employés et ouvriers à l'arbitraire du patronat".

Le fer et le sang.(I.T.F.) La Société Krupp, le principal fournisseur d'armes de l'ancien Empire allemand, a augmenté son personnel pendant la période allant du 1er octobre 1932 au 1er octobre 1933 de 8.000 unités. Pendant le dernier trimestre de l'année écoulée les usines Krupp durent faire encore 3.700 nouveaux embauchages, afin de pouvoir exécuter toutes les commandes.

L'armement secret de la dictature hitlérienne est cependant bien plus avantageux pour l'industrie allemande de l'armement que ne laisse supposer cette augmentation des effectifs.Il ressort en effet du bilan que vient de publier la Société Krupp que le salaire des personnes employées a baissé en moyenne de près d'un quart, soit de 23½% du 1er octobre 1932 au 1er octobre 1933. Dans d'autres usines de fabrication d'armes, les salaires ont également été diminués considérablement. Le réarmement légal de l'Allemagne hitlérienne, devenu probable par l'attitude conciliante de la Grande-Bretagne et de l'Italie, permettra donc aux industriels de l'armement de réaliser des bénéfices extraordinaires, dividendes d'acompte sur la prochaine guerre.